Les étapes de l'écriture d'une icône

L'iconographe, la personne qui écrit des icônes, utilise autant que possible des **matériaux naturels** provenant des trois grands règnes (minéral, végétal et animal) en signe de respect pour la Création et par fidélité à la tradition de l'icône.

1 **Préparation de l'iconographe** par la prière et la recherche sur le sujet de l'icône.

2 **Préparation de la base de bois**: taille, creusage de l'espace central qui recevra l'image et pose de traverses de soutènement au dos.

3 **Préparation de la planche: encollage, marouflage et enduction au *levkas*** (du grec *leukos*, blanc). Les produits utilisés pour réaliser ces étapes sont la colle de peau animale (lapin ou poisson), du tissu de coton et de la poudre calcaire.

4 **Conception du dessin et report sur la planche**. En résumé: ✯ Le dessin symbolise le projet divin sur la personne humaine en tant qu'image de Dieu capable de ressemblance avec Lui. ✯ Le regard est appelé à se transformer sous celui du Christ-Dieu et c'est ce que manifestent la perspective inversée et le polycentrisme de l'icône. Rien n'est aboli du monde matériel et visible, mais tout est 'assomptionné', transfiguré et illuminé du dedans. ✯ a gravure du dessin renvoie à la fidélité indéfectible de Dieu: - "Je ne t'oublierai pas ! Car voici : Je t'ai gravée sur les paumes de mes mains" (Isaïe 49, 15b-16)

5 **Dorure à la feuille d'or** du nimbe, du fond et parfois du tour de l'icône. On peut prendre de l'ocre jaune en substitut, mais pas d'or artificiel. L'or n'est pas une couleur, mais symbole de la vie divine qui pénètre et anime complètement le saint ou la sainte sans laisser d'ombre. Le fond de l'icône est appelé *lumière.*

6 **Écriture (peinture) de l'icône**. L'expression "écrire une icône" permet de souligner le lien entre l'icône et les Évangiles car le *graphê* signifie tout autant la gravure, la peinture que l'écriture. L'idée principale est que tout remonte vers le Christ, Verbe incarnée et Image parfaite et éternelle du Dieu invisible (Jn 14, 9; Col. 1, 15).

L'ouverture et les éclaircissements sont les deux étapes centrales de l'écriture d'une l'icône. Le principe est celui de la "montée vers la lumière" par l'ajout de couleurs de plus en plus claires et lumineuses sur un fond au départ plus foncé. Pour peindre l'icône, on utilise des pigments en poudre liés par une émulsion de jaune d'œuf.

7 **Inscriptions.** Elles permettent la reconnaissance de la personne représentée et la mise en relation de prière avec elle par l'invocation de son nom. C'est pour cette raison qu'une icône doit toujours avoir des inscriptions.

Ô toi, Maître divin
de tout ce qui existe,
éclaire et dirige l'âme, le coeur
et l'esprit de ton serviteur
/ de ta servante.
Conduis ses mains afin
qu'il/elle puisse représenter
dignement et parfaitement,
ton image,
celle de ta sainte Mère
et celle de tous les saints,
pour la gloire, la joie
et l'embellissement de ta
sainte Église au cœur de notre
monde. Amen

8 **L'assist.** Ce sont les traits (hachures) d'or que l'on met sur les vêtements, les objets, les architectures et la végétation. C'est le ruissellement et le débordement du Divin dans toute la Création régénérée et amenée à l'accomplissement de son bonheur dans, par et en le Christ.

9 **Vernis (*olifa*)**. L'huile renvoie à la symbolique de l'onction. Elle forme en séchant un film souple et résistant qui protège l'icône.

10 **Consécration, bénédiction et utilisation de l'icône.** L'icône est **consacrée** par la prière de l'iconographe et par celle des personnes qui vont prier avec elle. De son coté, la **bénédiction** rituelle fait entrer l'icône dans l'espace liturgique et cultuel de l'Église. La vénération (et non l'adoration) de l'icône par la prière est dite ***iconodulie***, mot qui signifie "service de l'icône". L'icône est toute entière créée dans et pour la prière.